



FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC INC.
QUEBEC NATIVE WOMEN INC.

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DU RAPPORT DE L'ENFFADA : FEMMES AUTOCHTONES QUÉBEC SOUHAITE D'AVANTAGE DE PROGRÈS

Kahnawake, le 5 juin 2024 – Femmes Autochtones Québec (FAQ) souligne le 5^e anniversaire du rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA) et joint sa voix aux organisations réclamant davantage d'avancées dans l'application et la mise en place de mesures pour la protection des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+.

FAQ reconnaît les progrès qui ont été réalisés dans les cinq dernières années, notamment quant à la connaissance accrue qu'ont les autorités de cet enjeu. Toutefois, l'organisation enjoint tous les paliers gouvernementaux à s'engager à faire plus et à collaborer avec les organisations autochtones et les familles.

« Avec l'augmentation généralisée de la précarité sociale, le manque continu de logements adéquats, l'accès difficile à des services, les femmes et les filles autochtones sont particulièrement à risque de subir des violences de toutes sortes à leur égard. Les femmes, les filles, les personnes 2ELGBTQQIA+ et leurs familles ont besoin que les instances gouvernementales et de la société civile en fassent plus et que le rythme des actions posées soit nettement plus rapide », déclare la présidente de Femmes Autochtones Québec, Marjolaine Étienne.

L'ENFFADA a également produit, il y a cinq ans, un rapport spécifique au Québec qui relève certaines spécificités de la province, notamment les cas tragiques de disparitions d'enfants dans ses établissements de santé. Le projet de loi 79, adopté par le gouvernement du Québec en 2021, est un acte dans la bonne direction. Or, le refus d'adopter le Principe de Joyce et de reconnaître l'existence de la discrimination et du racisme systémique nuit à la sécurité et sûreté des femmes et des filles autochtones dans la province.

« Bien qu'il soit important qu'un travail en profondeur soit effectué à tous les niveaux, il est essentiel que le gouvernement du Québec comprenne que le problème est systémique et donc, qu'il doit prendre des décisions et poser des actions en ce sens. L'adoption du Principe de Joyce et la reconnaissance du racisme et de la discrimination systémiques ne peuvent être mises de côté, car elles constituent les fondations pour atteindre une société qui soit sécuritaire et sécurisante pour les femmes et les filles autochtones », conclut la présidente de Femmes Autochtones Québec.

À propos de FAQ

Femmes Autochtones du Québec est une organisation à but non lucratif qui représente, depuis 50 ans, les femmes des Premières Nations du Québec ainsi que les femmes autochtones qui vivent en milieu urbain.

- 30 -

Source :

Femmes Autochtones du Québec \ <https://faq-qnw.org/>

Contact pour information et demandes d'entrevue :

Émilie Deschênes
Collaboratrice aux relations médias
(873) 662-8558
e.deschenes@seize03.ca